

Technicien(ne) en loisirs

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, le titulaire assure la mise en œuvre opérationnelle des programmations, activités et événements de loisirs municipaux, tout en offrant un soutien administratif, logistique et terrain au service des loisirs.

Principales responsabilités

Planifier et organiser les événements de la programmation.

- Planifier, organiser et coordonner les événements municipaux;
- Assurer la planification logistique des événements (montage et démontage des installations, gestion du matériel, approvisionnement et signalisation);
- Coordonner les interventions des fournisseurs, partenaires, bénévoles et différents services municipaux impliqués.

Organiser et superviser le fonctionnement du camp de jour.

- Planifier, organiser et veiller au bon fonctionnement du camp de jour;
- Recruter, recommander l'embauche, former et accompagner les animateurs;
- Élaborer la programmation hebdomadaire ainsi que les activités spéciales;
- Gérer les inscriptions et les communications avec les parents.

Appui aux opérations générales du service.

- Assurer un soutien aux opérations courantes de la bibliothèque;
- Coordonner et encadrer la surveillance des plateaux sportifs;
- Contribuer aux communications du service.

Profil recherché

Le candidat idéal détient :

- Un diplôme d'études collégiales en techniques de gestion et d'intervention en loisir, ou toute formation jugée équivalente;
- Posséder une connaissance du milieu municipal ainsi qu'une expérience pertinente en organisation d'événements;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit.

Le candidat souhaité :

- Fait preuve d'autonomie, d'initiative, d'un sens des responsabilités et d'un souci du détail;
- A un bon sens de l'organisation et est créatif;
- Est à l'aise avec le public et a de la facilité à communiquer;
- Aime travailler en équipe et collaborer efficacement avec les autres membres de l'équipe;
- Est à l'aise avec l'utilisation des réseaux sociaux;
- A une capacité d'innover et de développer des activités.

Conditions de travail

- Salaire de 29,76 \$ à 32,86 \$/heure selon la convention collective;
- Horaire de 35 heures par semaine sur 4 jours et demi (vendredi PM congé);
- En raison des responsabilités liées au poste, une disponibilité pour travailler en soirée et la fin de semaine est requise de manière occasionnelle;
- Assurances collectives et REER collectif avec contribution de l'employeur;
- Entrée en fonction prévue : le plus tôt possible.

Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une lettre de présentation et leur curriculum vitae au plus tard le **29 avril 2026**. Les entrevues auront lieu le vendredi 1^{er} mai pour les candidats retenus.

M. Pascal Vachon, directeur des loisirs et de la vie communautaire

Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Courriel : pvachon@mun-sldl.ca

Notre municipalité assure l'accès à l'emploi sans discrimination à toute personne désirent soumettre sa candidature. Le genre masculin du présent avis est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et il inclut toutes les personnes sans égard à leur sexe. Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.